



Technopole agroalimentaire

Piétonnisation de la rue des Cascades

## LANCEMENT DU PROJET PILOTE EN FORMULE AMÉLIORÉE

Pour diffusion immédiate

**Saint-Hyacinthe, le 2 juin 2020** – La Ville de Saint-Hyacinthe et la Société de développement du centre-ville de Saint-Hyacinthe (SDC) sont heureuses d'annoncer le lancement du projet pilote de piétonnisation de la rue des Cascades sous une formule améliorée qui rallie une majorité de commerçants.

À compter du 2 juillet prochain, la rue des Cascades sera piétonne les jeudis, vendredis, samedis et dimanches, des avenues Duclos à Saint-Joseph (à l'exception des avenues St-Denis, Saint-Simon et Saint-François qui sont situées au pourtour du 1555 Marché public). Ce projet pilote sera à l'essai jusqu'au 2 août prochain, soit pour cinq fins de semaine. Pendant cette période, la rue sera aménagée afin de créer une atmosphère conviviale et sécuritaire avec, notamment, des bacs à fleurs, une station de vélos et des débarcadères.

« Ces ajustements apportés à l'horaire du projet pilote, notamment pour déplacer la rue piétonne du mois de juin à juillet, vont permettre d'accommoder plusieurs commerçants au détail et nous donner du temps pour promouvoir et mettre en place les conditions pour que ce soit un succès. Tout au long du projet pilote, Saint-Hyacinthe Technopole sera régulièrement sur le terrain pour sonder les commerçants, restaurateurs, résidents, visiteurs et clients, ce qui nous permettra d'évaluer la réception face à cette expérience. Nous avons d'ailleurs discuté récemment de la possibilité de confier à des experts le mandat d'étudier le projet de piétonnisation de la rue des Cascades et de nous formuler des recommandations », souligne le maire Claude Corbeil.

« Avec l'arrivée des beaux jours, ce projet devrait donner un coup de pouce au centre-ville qui en a bien besoin. Ensuite, il n'y a qu'une seule façon de valider réellement l'attrait de cette formule. Il faut l'essayer », note Jausée Carrier, présidente du conseil d'administration de la SDC.

Un comité de travail formé de représentants des commerçants, de la SDC, de Saint-Hyacinthe Technopole, de la Chambre de commerce et de la Ville s'affaire présentement à planifier le déploiement de ce projet. Il prépare également l'ouverture éventuelle des restaurants et des terrasses pour être fin prêt advenant un feu vert de la santé publique en ce sens.

-30 -

**Source :** Direction des communications de la Ville de Saint-Hyacinthe/450 778.8304

SDC/450 774.8602